



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

physique nucléaire

Question au Gouvernement n° 3030

Texte de la question

ITER

M. le président. La parole est à Mme Maryse Joissains-Masini, pour le groupe UMP.

Mme Maryse Joissains-Masini. Ma question s'adresse à M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche et concerne un projet fédérateur. La Chine, la Corée du Sud, les États-Unis, l'Inde, le Japon, la Russie et l'Union européenne ont en effet signé, ce matin à l'Élysée, le traité ITER, projet de réacteur expérimental de fusion thermonucléaire doté d'un budget de plus de 10 milliards d'euros, qui vise à fournir dans plusieurs décennies une énergie propre et illimitée.

Plusieurs années de négociations internationales ont abouti, en juin 2005, au choix du site de Cadarache, dans les Bouches-du-Rhône, pour implanter le réacteur. Sa construction devrait commencer en 2008 et s'achever dans une dizaine d'années, la mise en exploitation étant attendue pour 2018.

Comme l'a souligné ce matin le Président de la République, ce projet est une main tendue aux générations futures, un geste de solidarité et de responsabilité, une victoire de l'intérêt général. Le choix du site de Cadarache, qui se trouve dans ma circonscription, témoigne quant à lui de la qualité et de la compétitivité de nos équipes et de notre environnement.

Pouvez-vous nous indiquer, monsieur le ministre, quelles seront les retombées de ce traité sur la recherche française et sur notre économie, notamment en termes d'emplois ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche.

M. François Goulard, *ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche*. Le traité qui a été signé ce matin à l'Élysée revêt en effet une importance considérable. D'abord, en raison de l'enjeu économique qu'il représente pour votre région. La construction du réacteur nécessitera en effet plus de 5 milliards d'euros et générera 1 900 emplois directs et indirects. Son fonctionnement fera l'objet d'investissements de même ampleur et entraînera la création d'environ 3 500 emplois. Ensuite, parce que pour la première fois, l'Union européenne et six autres pays, rassemblant plus de la moitié de la population mondiale, ont mis leurs moyens en commun pour explorer une piste de recherche porteuse d'espoirs extraordinaires. Ce qui est en jeu, c'est en effet l'énergie de demain, une énergie inépuisable qui ne générerait ni gaz à effet de serre ni déchets d'aucune sorte. Comment avons-nous réussi à obtenir l'implantation d'ITER à Cadarache ? Grâce à l'Europe, d'abord, dont l'influence a été décisive face aux États-Unis et au Japon. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.)* Grâce à l'excellence de la recherche française ensuite : si elle n'avait pas été jugée comme une des plus performantes au monde dans ce domaine majeur de la recherche contemporaine, jamais ITER n'aurait été implanté sur notre sol. C'est donc une victoire pour notre pays, une victoire pour l'Europe, mais aussi une victoire pour l'avenir du monde ! *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : [Mme Maryse Joissains-Masini](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3030

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 22 novembre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 novembre 2006